



Le Président

DECISION
Relative à la mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel
Dénommé « MonMaster »

Le Président de l'Université Toulouse Capitole,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-36-2 et suivants,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole tels qu'annexés au décret 2022-1536 du 8 décembre 2022,

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « MonMaster »

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données,

DECIDE

Article 1^{er} – Information des candidats

Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), les candidats à une formation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur dispensée par l'université Toulouse Capitole sont informés que des données à caractère personnel les concernant font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par le président de l'Université Toulouse Capitole, dans le cadre de la procédure nationale dématérialisée de recrutement en master prévue à l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation, pour l'exécution d'une obligation légale au sens des dispositions du RGPD.

Ces données sont collectées dans le but de faciliter l'analyse des candidatures effectuée par les commissions d'examen des vœux des formations dont la liste figure en annexe 1 à la présente décision, dans le strict cadre des modalités et critères d'examen pédagogique des vœux déterminés par chacune de ces commissions. Ce traitement a également une finalité statistique.

Les données traitées sont relatives aux candidats (identification, coordonnées) à une formation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur et à ses responsables, au parcours du candidat (baccalauréat, post-baccalauréat), au parcours du candidat étudiant en réorientation, aux stages et expériences professionnelles du candidat, aux justificatifs à produire par le candidat, à ses différentes candidatures, au contrat d'alternance le cas échéant, aux étudiants en situation de handicap ou dans un état de santé invalidant, aux étudiants boursiers, aux césures, à son rang de classement, aux propositions d'admission, aux refus d'admission et aux mises sur liste d'attente, aux inscriptions, données de connexion. Les données traitées (identification, coordonnées, données de connexion) sont également relatives au chef d'établissement, au référent handicap, au responsable pédagogique de

chaque formation et aux agents et personnels habilités de l'établissement et du ministère ayant accès à la plateforme.

Les informations recueillies sont conservées pour une durée d'un an. A l'issue de ce délai, elles sont conservées en base d'archivage intermédiaire pour une durée de six mois sauf en cas de recours administratif ou contentieux.

Les destinataires de ces données sont le président de l'Université Toulouse Capitole et les personnes habilitées à l'article 2 de la présente décision, en fonction dans les services et commissions chargés de traiter les dossiers des candidats ou d'examiner les candidatures.

Les candidats peuvent accéder aux données les concernant et exercer les droits qu'ils tiennent des articles 38, 39, 40 et 40-1 de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés à l'adresse suivante : scolarite.generale@ut-capitole.fr.

Pour toute question sur le traitement de leurs données dans ce dispositif, ils peuvent contacter le délégué à la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante : dpo@ut-capitole.fr.

S'ils estiment, **après avoir contacté l'établissement**, que leurs droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, ils peuvent adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Article 2 – Personnes habilitées à accéder aux données à caractère personnel des candidats

Sont habilités à accéder aux données figurant dans le traitement de données à caractère personnel « MonMaster » dans les limites du besoin d'en connaître :

1° Les membres des commissions pédagogiques désignés par arrêté du président de l'université pour procéder à l'examen des candidatures dans le cadre de la procédure nationale prévue à l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation, pour ce qui concerne les données des candidats aux formations relevant de la commission à laquelle ils appartiennent ;

2° Les agents en fonction dans les composantes et services chargés de traiter les dossiers des candidats à l'une des formations soumises à la procédure nationale prévue à l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation, dont la liste est établie en annexe 2 à la présente décision, pour ce qui concerne les données des candidats aux formations relevant de leur composante et/ou de leur service.

Article 3 – Publication et notification

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Université Toulouse Capitole (www.ut-capitole.fr), rubrique **Formations > Nos diplômes**).

Elle sera également notifiée aux personnes désignées à l'article 2 ci-dessus.

Fait à Toulouse, le 01/04/2024

Pour le Président, et par délégation,
La Directrice des Etudes et de la Vie Universitaire
Université Toulouse Capitole



Cosima BLUNTZ

DECISION DU 01/04/2024
Relative à la mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel
dénommé « MonMaster »

ANNEXE 1

Liste des formations du deuxième cycle universitaire
entrant dans le cadre de la procédure nationale dématérialisée
prévues à l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation

- Mention Administration et liquidation d'entreprises en difficulté
 - Parcours Administration et liquidation d'entreprises en difficulté
- Mention Administration économique et sociale
 - Parcours Gouvernance des entreprises (FI-FA)
 - Parcours Emploi public (FI-FA)
- Mention Comptabilité - contrôle – audit
 - Parcours Comptabilité, Contrôle, Audit
- Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel
 - Parcours Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Mention Droit de l'immobilier
 - Parcours Droit de l'immobilier
 - Parcours Droit de l'immobilier (FOAD)
- Mention Droit de la santé
- Mention Droit des affaires
 - Parcours Droit fondamental des affaires
 - Parcours Juriste d'entreprise
 - Parcours Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)
 - Parcours Droit de la propriété intellectuelle
 - Parcours Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires
 - Parcours Droit des transports et de l'aéronautique
 - Parcours Juriste d'affaires - DJCE
 - Parcours Droit des entreprises (FOAD)
 - Parcours Droit des assurances (FOAD)
 - Parcours Juriste d'entreprise d'assurance (ALT -FA-FC)
 - Parcours Juriste de copropriété (ALT-FA-FC)
 - Parcours Economics and Competition Law (ECL) voie Double Diplômant en Economie et en Droit des Affaires (Formation non candidatable voir mention Economie TSE- Parcours Droit des affaires)
- Mention Droit du numérique
 - Parcours des médias et de la communication
 - Parcours Droit, numérique, IA
- Mention Droit du patrimoine
 - Parcours Ingénierie du patrimoine
- Mention Droit fiscal
 - Parcours Droit fiscal de l'entreprise
- Mention Droit international et droit européen
 - Parcours Droit international et droit européen (FOAD)
 - Parcours Droit des libertés
 - Parcours Juriste d'affaires internationales
 - Parcours Master of International and European Law – LL.M. International Economic Law
 - Parcours Droit international et comparé (MADIC)
 - Parcours Master of International and European Law – LL.M. Cross-border Disputes
 - Parcours Droit de la coopération économique et des affaires internationales
 - Parcours Droit international et comparé des affaires
 - Parcours Juriste européen
- Mention Droit notarial

- Parcours 1 Formation notariale
- Mention Droit privé
 - Parcours Droit privé fondamental
 - Parcours Contentieux et arbitrage
 - Parcours Contrats et responsabilité des professionnels
 - Parcours Droit des personnes et de la famille
- Mention Droit public
 - Parcours Droit public général
 - Parcours Droit de l'environnement
 - Parcours Droit des collectivités territoriales (FOAD)
 - Parcours Droit des collectivités territoriales
 - Parcours Droit public des affaires
- Mention Droit pénal et sciences criminelles
 - Parcours Droit pénal et sciences criminelles
 - Parcours Droit pénal des affaires publiques et privées
 - Parcours Droit pénal et sciences criminelles (FOAD)
- Mention Droit social
 - Parcours social de l'entreprise (FOAD)
 - Parcours Droit du travail emploi et protection sociale
 - Parcours Droit et sciences du travail européen
 - Parcours Droit et management social de l'entreprise (ALT)
- Mention Ethique
 - Parcours Ethique du soin et de la recherche
- Mention Gestion des ressources humaines
 - Parcours Management des ressources humaines
- Mention Histoire du droit et des institutions
- Mention Information, communication
 - Parcours Administration et communication des activités culturelles
 - Parcours Administration et gestion de la communication
 - Parcours Communication et territoires
 - Parcours Communication et culture numérique
- Mention Management
 - Parcours Droit et gestion des entreprises
- Mention Management et administration des entreprises
 - Parcours Achats (FA)
 - Parcours Lean Management et Qualité (FA)
 - Parcours Qualité, Sécurité, Environnement (FA)
- Mention Management sectoriel
 - Parcours Gestion des Entreprises Sociales et de Santé (FA-FC)
 - Parcours Management du sport (FOAD)
 - Parcours Management du sport
- Mention Management stratégique
 - Parcours Management Stratégique
- Mention Marketing, vente
 - Parcours Marketing (FI)
 - Parcours Marketing (FA-FC)
- Mention Monnaie, banque, finance, assurance
 - Parcours Banque et Finance (FA)
- Mention Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises – MIAGE
 - Parcours MIAGE Formation Initiale
- Mention Science politique
 - Parcours Politique et Sécurité
 - Parcours Politique et Sécurité en FOAD
- Mention Sciences économiques et sociales
 - Parcours Ingénierie de la Transition des Territoires

DECISION DU 01/04/2024
Relative à la mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel
dénommé « MonMaster »

ANNEXE 2

Liste des agents habilités
à accéder aux données figurant dans le traitement de données à caractère personnel
« MonMaster »

Sont habilités à accéder aux données figurant dans le traitement de données à caractère personnel « MonMaster », pour ce qui concerne les données des candidats aux formations relevant de la composante et/ou du service auquel ils appartiennent et dans les limites du besoin d'en connaître, les agents dont la liste suit :

Vice-Présidente de la Commission Etudes et Vie Etudiante :

- Chantal SOULE-DUPUY

Direction Générale des Services :

- Frédéric FAYSI
- Agnès ALALIGNARDE

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante :

- Cosima BLUNTZ

Service de la Scolarité Générale :

- Frédérique DRODE
- Marion LACROIX
- Evelyne BAIOTTO
- Pauline MUNUERA

Service des Applications de Scolarité :

- Daniela FERREIRA

Direction des Systèmes d'Information :

- Valérie SENDES
- Estelle LE BASTARD-LOURDE

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Caroline BLOCHER
- Elodie LORIN
- Lionel GALLIANO

Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle :

- Céline BARBACETTO

Cellule d'Aide au Pilotage :

- Véronique LEJAY
- Manon REYNAUD
- Lucile BATUT

Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle :

- Sophie CANCEL
- Florian COUFFIGNAL

Faculté d'Administration et Communication :

- Cécile FROSSARD
- Kamélia HAFFOUDI
- Agnès VERGNE
- Julien ERTA

Faculté d'Informatique :

- Mélanie BUZET
- Jérôme BARATHIEU
- Christophe ERTA
- Evelyne FABIEN
- Mélanie HOCHET

Faculté de Droit et Science Politique :

- Marie-Pierre PINQUIE
- Véronique PRADIER
- Véronique SERENQUE
- Fabian ROQUEBERT
- Dominique BARSALOU
- Delphine CABANEAU
- Karine CAPPELLETTO
- Anne COLLONGUES
- Eva DELANGE
- Cindy DIAZ
- Alice JAD
- Carla QUINTERO BERMUDEZ
- Véronique MASSON

Ecole Européenne de Droit :

- Camille WOLFF
- Nicolas OTERO

Service des Formations Ouvertes à Distance :

- Aurélie DARIO
- Manuarri KONG YEK FHAN
- Stéphanie DAVID CORDIER
- Lisen GONGANG
- Adeline ROVERA
- Egon BIANCHINI CALDERARI
- Laura LANDESQUE

Service de la Formation Continue et Validation des Acquis et Apprentissage :

- Sylvie CARDOSO
- Morgane BERAT
- Anna KONOPKA

Ecole de Management de Toulouse :

- Marie-Caroline BELBEZE
- Sandrine LERMITE
- Lucie ROVATTI

- Mouna MECHTA
- Marie H el ene MOREAU
- Matthieu DELAIGUE
- Rosine SOUMAH
- Marina ZOUAOUI
- Virginie TIGNOL
- Estelle RAMAT
- Genevi ve FOIN
- Emmanuelle STINAT
- Quentin VIEILLON
- St ephanie LINAS (partenaire CCI)
- S everine. LLOPIS (partenaire CCI)
- Karolina KUNICKA GUERIN (partenaire ICT)
- Christopher GUERIN (partenaire ESBanque)
- Marie-C ecile GAUTHIER (partenaire ICT)
- Aur elie NADAL (partenaire ESBanque)